

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 27 juillet 2010**N° L070595 - DE/1**

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : COATING DEVELOPPEMENT
200 rue de Branmafan
72230 BARBY

Marque commerciale : CALQUE IGNIFUGE M1 COUCHE POUR
IMPRESSION JET D'ENCRE, SANS ANTIMOINE
NI PRODUITS HALOGENES

Description sommaire : **Composition globale :**
Calque à base de cellulose couché une face et ignifugé
Masse : (125 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (0,10 ± 10 %) mm
Coloris : Translucide blanc

Rapport d'essai : N° L070595 - DE/1 du 27 juillet 2010

Nature des essais : Essais au brûleur électrique, essais de propagation de
la flamme.

Classement : **M1**

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : LIMITEE A UN AN A PARTIR DE LA DATE DE MISE EN ŒUVRE
DANS UN ETABLISSEMENT REGLEMENTE

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° L070595 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

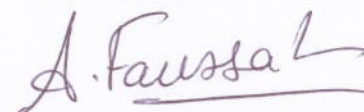
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 27 juillet 2010

La Responsable du Département
Comportement au feu et Sécurité incendieAccréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr
Valérie RUMBAU

La Responsable de l'essai


Antonia FAUSSAT